



Demande d'installation de la sous-station

Création
18.04.24

Version
18.04.24

Chauffage à distance (CAD)

Ce document est à remplir par l'installateur et doit être transmis à VOÉ chaleur SA par courrier ou mail **au minimum 8 semaines avant la date d'installation de la sous-station souhaitée.**

Coordonnées

Propriétaire ou maître d'ouvrage

Madame ☐ Monsieur ☐ Entreprise ☐

Nom, prénom :

Adresse :

NPA/localité :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Bâtiment à raccorder

Désignation :

Adresse :

NPA/localité :

N° de parcelle :

Type de bâtiment :

Architecte / Régie

Raison sociale :

Personne de contact :

Adresse :

NPA/localité :

Téléphone :

Installateur

Raison sociale :

Personne de contact :

Adresse :

NPA/localité :

Téléphone :

Caractéristiques techniques

A remettre impérativement avec le présent formulaire :

Schéma de principe de la distribution de chaleur depuis la sous-station de VOÉ chaleur SA

La puissance thermique de kW proposée selon le contrat de raccordement est :

☐ Suffisante

☐ Nécessite une augmentation de kW
compte tenu du matériel prévu par l'installateur

Si production d'eau chaude sanitaire :

Le volume du chauffe-eau est/sera de litres

La surface de l'échangeur est/sera de m²

La puissance du chauffe-eau est/sera de kW

Tout renouvellement d'un système de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire doit faire l'objet d'une demande de permis de construire (procédure simplifiée) auprès de la commune. L'installateur confirme que la procédure a été suivie :

☐ Demande de permis de construire effectuée



Demande d'installation de la sous-station

Création
18.04.24

Version
18.04.24

Chauffage à distance (CAD)

Date désirée pour l'installation de la sous-station :

Pour un délai inférieur à 8 semaines dès réception de la présente demande, VOÉ chaleur SA ne peut en aucun cas garantir l'installation de la sous-station pour la date demandée.

Date de mise en service estimée :

La mise en service ne sera effectuée qu'après réception du document "Demande de mise en service de la sous-station", la date mentionnée ci-dessus n'est utilisée qu'à titre indicatif.

Par sa signature, l'installateur certifie avoir pris connaissances des **prescriptions techniques de raccordement** ainsi que des **conditions générales** et s'engage à fournir une installation respectant en tous points celles-ci.

Date :

Signature et timbre :

A remplir par VOÉ chaleur SA

Contrôlé le

Visa

Remarques :

.....
.....
.....